

CLUB DE DRESSAGE DE CHIENS CAP DIAMANT

CAPE DIAMOND DOG TRAINING CLUB



PROGRAMME PRÉLIMINAIRE OFFICIEL

**CONCOURS D'OBÉISSANCE LICENCE
TOUTES RACES
(Selon les règlements du C.C.C.)**

**Concours : 78,79 Samedi, 30 avril 2005
80,81 Dimanche, 01 mai 2005**

**Au : Centre Récréatif St-Roch
230, rue du Pont
Québec (Qué.)**

**A L'INTÉRIEUR
SANS EMPLACEMENT - SANS EXAMEN**

INSCRIPTIONS LIMITEES

Un prix de \$200.00 en argent sera offert (voir à l'intérieur)

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS :

**6 Avril 2005 à 17h : \$25.00 / 1 concours
\$49.00 pour 2, \$72.00 pour 3 et \$96.00 pour les 4**

CLUB DE DRESSAGE DE CHIENS CAP DIAMANT
EXÉCUTIF 2005

Président. M.Gary Mahar Secrétaire.....Mme Lyne L. Mahar
Vice-président... Mme Marguerite O'Donnell
Trésorier. M.Luc Boulé Directeur.....Mme Anne Dubuc
Directeur. M. Robert Bernard Directeur.....Mlle Manon Guay

COMITÉ DU CONCOURS

Président... M. Luc Boulé Secrétaire. Lyne L. Mahar
9 rue Brousseau 621 St-Ignace
Pont-Rouge (Qué.) Québec(Qué.)
G3H 2P8 G1N 1N9

Surintendant. M. Luc Boulé Chef commis. Gary Mahar

Directeur du C.C.C. Québec Club Canin Canadien
M. François Bernier M. Joe Mauro --Acting (CEO)
42,rue de la Gravité 100-89 Skyway Avenue
Gatineau,Que J9A 2Z2 Etobicoke, Ont. M9W 6R4
tél: (819) 595-5108 tél : (416) 675-5511

Représentant Obéissance
Michael Calhoun
540 Montée Giroux
Hemingford, Qc, J0L 1H0
Tel. : (450) 247-0259

	30 avril –AM Concours 78	30 avril –PM Concours 79	01 mai –AM Concours 80	01 mai –PM Concours 81

Marie –J Cloutier 3992 rue Radisson Montréal, Qc H1M 1X6	Utilité Ouvrte A Novice A	Novice B Ouvrte B	Novice B Ouvrte B	Utilité Ouvrte A Novice A

Sharlene Manderson 100 Tall Forest Drive RR3, carp, On K0A 1L0	Novice B Ouvrte B	Utilité Ouvrte A Novice A	Utilité Ouvrte A Novice A	Novice B Ouvrte B

En cas d'égalité, chaque juge devra rompre l'égalité dans sa classe. Dans le cas d'une égalité entre deux classes, Mme Cloutier rompra l'égalité dans le concours 79 et 81, Mme Manderson dans le concours 78 et 80.

AVIS AUX EXPOSANTS

1. Le jugement commencera environ à 8h00 le samedi et dimanche. La salle sera ouverte à compter de 7h30 le matin.

Tous les chiens devront être gardés en laisse sauf dans l'enceinte.

2. Seulement les chiens déjà enregistrés individuellement au Club Canin canadien ou qui sont éligible pour tel enregistrement, peuvent être inscrits aux concours. **Seulement les chiens inscrits aux concours ont le droit d'être gardés dans la salle.**

3. Les exposants sont responsables de toute erreur dans l'inscription. Le Club de Dressage de Chiens Cap Diamant se réserve le droit de refuser toute inscription selon les règlements du C.C.C.

4. Le Club de Dressage de Chiens Cap Diamant s'efforcera de pourvoir au bien-être et à la sécurité des chiens et de leur propriétaire, mais n'assumera aucune responsabilité envers le concurrent.

5. Les Femelles en chaleur NE SERONT PAS admises. Lorsqu'une femelle est en chaleur après que son inscription est remise, il faut faire parvenir au secrétaire du concours, un certificat de vétérinaire établissant que la femelle était en chaleur durant les 10 jours précédant le concours.

6. La propreté à l'extérieur du centre serait très appréciée.

7. ATTENTION Avis à tous les exposants étrangers.

Depuis le 1 janvier 1992, tous les chiens nés à l'étranger ainsi que tous les chiens dont le(s) propriétaire(s) habite(nt) à l'étranger et qui entrent au Canada uniquement pour être inscrits à des spectacles du CCC ne seront plus tenus d'obtenir un numéro d'enregistrement au CCC. Ils devront, par contre, obtenir un numéro d'enregistrement au spectacle ou "ERN" (Event Registration Number).

Ce numéro ERN n'enregistre pas un chien au CCC pour fins de Reproduction tel que défini dans la loi sur la généalogie des animaux, amis il permet aux chiens nés à l'étranger et aux chiens dont le(s) propriétaire(s) habitent à l'étranger de gagner les titres attribués par le CCC. Chaque chien doit posséder son propre numéro ERN. Afin d'obtenir un numéro "ERN" vous n'avez qu'à :

-Faire parvenir au CCC une photocopie de certificat d'enregistrement du chien au nom du propriétaire actuel, par exemple le certificat d'enregistrement du chien au AKC, en demandant par écrit un numéro ERN.

-Inclure avec votre demande un chèque ou un mandat pour 37,45\$ payable au CCC. Vous assurer d'inclure votre adresse complète afin que nous puissions vous faire parvenir votre numéro ERN.

Vous DEVEZ faire votre demande pour un numéro ERN dans les trente jours suivant la date du premier spectacle du CCC auquel vous vous inscrivez.

Les chiens peuvent être "inscrits à la liste", cependant toute demande pour un numéro ERN qui n'a pas été faite dans les trente jours suivant le premier spectacle entraînera l'annulation des prix, des titres et des points. Tous les points et tous les titres obtenus avant le 1er janvier 1992 ne risquent pas d'être annulés faute d'un numéro ERN. Tous les chiens avant le 1er janvier 1992 doivent être enregistrés au CCC afin que leurs titres puissent être confirmés.

Veillez faire parvenir toute demande à l'adresse suivante :

Le Club Canin Canadien, Division des expositions et concours

100-89 Skyway Ave. ,Etobicoke, Ontario, M9W 6R4, télécopieur : (416)675-6506

EXTRAIT DES REGLEMENTS ET NORMES DU CLUB CANIN CANADIEN
POUR CONCOURS D'OBÉISSANCE

Chapitre 3 CLASSES ET TEST

NOVICE A: Pour les chiens qui n'ont pas le titre de CD (Compagnion Dog)

QUELQUE SOIT LE PAYS *

NOVICE B: Pour les chiens qui n'ont pas le titre de CD (Compagnion Dog) AU CANADA **

OUVERTE A: Pour les chiens qui ont le titre CD au Canada mais n'ont pas le titre de CDX (Compagnion Dog Excellent) dans AUCUN PAYS *

OUVERTE B: Pour les chiens qui ont le titre CD au Canada. Un chien peut continuer la compétition dans cette classe (Ouvverte B) après avoir reçu le titre de "Compagnion Dog Excellent" ou "Utility Dog" au Canada. **

UTILITE: Pour les chiens qui ont le titre CDX au CANADA. Un chien peut continuer la compétition dans cette classe (utilité) après avoir reçu le titre d' U.D. (Utility Dog).

* Un seul chien peut être inscrit dans ces classes par la personne qui doit manier le chien dans tous les différents exercices de la classe. Chaque chien doit être manié par le propriétaire ou un membre de sa famille immédiate. Aucun manieur professionnel, entraîneur ou personne qui a déjà entraîné un chien jusqu'au UD (Utility Dog) au Canada ou ailleurs peut entrer dans ces classes. Si un chien est mal inscrit dans ces classes tous les points accordés seront annulés. Le mot "entraîneur" (soit de la classe Novice A ou Ouvverte A) signifie une personne qui conduit ou a déjà conduit une classe d'entraînement d'obéissance ou, qui régulièrement aide pour l'entraînement dans une telle classe ou qui régulièrement entraîne des chiens autres que ceux de sa famille immédiate.

** Les chiens dans ces classes peuvent être maniés ou présentés par le propriétaire ou toute autre personne. Les concurrents peuvent inscrire plus d'un chien dans ces classes, mais chaque chien devra avoir un manieur distinct pour les exercices "sit" et "down" lorsque les chiens sont jugés en même temps.

A NOTER: Tout chien inscrit et admis à un concours d'obéissance doit exécuter tous les exercices dans toutes les classes dans lesquelles il est inscrit, à moins d'être éliminé par le juge ou dispensé par le vétérinaire officiel.

--Le Saut en Hauteur doit être sauté facilement et il doit être aussi près que possible de la hauteur du chien à l'épaule.

--Les chiennes en chaleur ne sont pas autorisées à concourir

Toutes informations peuvent être obtenues du Club Canin Canadien. Adressez-vous à:

Le CLUB CANIN CANADIEN (Secrétaire-Trésorier)
100 - 89 SKYWAY AVENUE, ETOBICOKE, ONTARIO
M9W 6R4 tél: (416) 675-5511

IMPORTANT

Chapitre 1, article 22

"Un juge en fonction à un concours régi par les présentes ne doit en aucune circonstance être soumis à une offense de quelque nature que ce soit durant le concours d'obéissance. Il incombe au club tenant le concours de voir à ce que ce règlement soit appliqué. Le président d'obéissance doit rapidement transmettre au CCC toute infraction à ce règlement et le comité de discipline pourra alors prendre action de la façon qu'il jugera appropriée sur réception d'un rapport présentant l'infraction à ce règlement."

V E T E R I N A I R E S

Concours 78

Hôpital Vétérinaire D'Aubigny
3349 Boul. Hamel
Les Saules, Québec
872-5355 -Docteur Diane Beaudry

Concours 79

Hôpital Vétérinaire St-Sacrement
1369 Chemin Ste-Foy
Québec, Québec
681-0256 -Docteur Norman Coss

Concours 80

Hôpital vétérinaire Lachapelle
3301 Chemin St-Louis
Sainte-Foy, Québec
653-2858 -Docteur Robert Lachapelle

Concours 81

Hôpital vétérinaire Lachapelle
3301 Chemin St-Louis
Sainte-Foy, Québec
653-2858 -Docteur Robert Lachapelle

LOGEMENT

Les Hôtels/Motels suivants accepteront les concurrents et leurs chiens.
S.V.P. faire parvenir vos réservations directement à l'établissement de votre choix.

Quality Suites
1600 Bouvier
tel :418-622-4244

Motel Colibri
8516 Boul. Hamel
tel : 418-872-2848

Comfort Inn
7320 Boul. Hamel
tel:418-872-5038

Motel Le Gîte
5160 Boul Hamel
tel:1-800-363-4906 ou 418-871-8899

INSCRIPTIONS

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS:LE 6 AVRIL 2005

INSCRIPTIONS LIMITEES

-Frais d'inscription : \$25.00 par chien/pour 1 concours/même classe

\$49.00 pour 2, \$72.00 pour 3 et \$96.00 pour les 4 concours

(toujours avec le même chien dans la même classe)

-Frais de Listage : \$5.35 selon les règles du C.C.C.

TPS INCLUDE

-Ch1 Section8 : "Si un chien n'est pas enregistré individuellement au Livre des Origines du Club Canin Canadien, il peut toutefois être inscrit comme chien "listé" à un concours ayant lieu selon les présents règlements, à condition que:

A) s'il est né au Canada, il fasse partie d'une portée admissible à l'enregistrement du C.C.C.

B) s'il n'est pas né au Canada, il soit admissible à l'enregistrement individuel dans les livres du CCC

Tous Les chiens non enregistrés individuellement avec le Club Canin Canadien ne seront pas éligible aux concours en classe "Ouverte" et "Utilité".

Le fait de payer les frais d'inscription au moyen d'un chèque sans provision suffisante ne constitue pas un paiement et est une offense punissable par une mesure disciplinaire et entraîne l'annulation des prix que le chien aurait pu remporter.

A partir du 1er Janvier 1993 les formulaires d'inscription qui ont une taille ou une présentation différentes de celles du formulaire officiel du C.C.C. seront refusés.

Prière d'effectuer tous les chèques ou mandats à l'ordre du

CLUB DE DRESSAGE DE CHIENS CAP DIAMANT

et faire parvenir vos inscriptions à:

Note:chèque avec date d'envoi ou de fermeture des inscriptions.

Mme Lyne L. Mahar

621 St-Ignace

Québec, Québec

G1N 1N9

tél : (418) 524-2223 e-mail : lmahar@videotron.ca

LISTE DES PRIX

LES CHIENS DOIVENT SE QUALIFIER POUR ETRE ÉLIGIBLE AUX PRIX

Les prix seront décernés ainsi:

Un prix et une Rosette pour le plus haut pointage dans chaque concours.

Un prix et une rosette au premier de chaque classe.

Une rosette pour le 2ème et 3ème dans chaque classe.

Un ruban pour un pointage qualificatif.

Un prix de \$200.00 en argent sera offert par M.ROBERT LACHAPELLE au chien avec le plus haut pointage qualificatif cumulatif des 4 concours, peu importe la classe .

Le prix TOBY sera offert par MME EVA GOBEIL au Labrador qui obtiendra le plus haut pointage qualificatif dans un des quatre concours (un prix)

Un prix sera offert par Mlle PATRICIA O'DONNELL pour le chien du groupe 2 qui obtiendra le plus haut pointage qualificatif dans un des quatre concours. (sauf le donneur)

Un prix sera offert par MME MARGUERITE O'DONNELL au chien du groupe 5, qui obtiendra le plus haut pointage qualificatif dans un des quatre concours dans une seule classe.(sauf le donneur)

Un prix sera offert par Mme MARGUERITE O'DONNELL en mémoire de "Flash" au Berger allemand qui obtiendra le plus haut pointage qualificatif dans un des 4 concours.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION OFFICIEL DU
CLUB CANIN CANADIEN

CLUB DE DRESSAGE DE CHIENS CAP DIAMANT

A/S Lyne L. Mahar
621, rue St-Ignace, Québec, Qué. G1N 1N9
tél. : 1-418-524-2223 e-mail : llmahar@videotron.ca

OBÉISSANCE

Trial 78 () 30 avril 2005 AM Trial 79 () 30 avril 2005 PM
Trial 80 () 01 mai 2005 AM Trial 81 () 01 mai 2005 PM

Fermeture le 6 avril : \$25.00 pour 1 concours pour 1 chien
\$49.00 pour 2 concours pour le même chien dans la même classe
\$72.00 pour 3 concours pour le même chien dans la même classe
\$96.00 pour 4 concours pour le même chien dans la même classe
Frais de listage (chiens non encore enregistrés) : \$5.35 T.P.S. incluse

SVP dactylographier ou écrire en caractère d'imprimerie

RACE	VARIÉTÉ	SEXE
Inscrire dans la classe suivante :		SAUTS :
NOVICE A <input type="checkbox"/>	UTILITÉ <input type="checkbox"/>	Hauteur _____
NOVICE B <input type="checkbox"/>		Largeur _____
OUVERTE A <input type="checkbox"/>	OUVERTE B <input type="checkbox"/>	

Nom enregistré du chien

Cochez un seul	date de naissance	s'agit-il d'un chiot
	jour ____ mois ____ an ____	oui ____ non ____

<input type="checkbox"/> N. d'enr. au CCC <input type="checkbox"/> N. ERN du CCC <input type="checkbox"/> N. de certification (divers) <input type="checkbox"/> inscrit à la liste (listed)	inscrivez le numéro ici _____ _____ _____	Lieu de naissance <input type="checkbox"/> Canada <input type="checkbox"/> autre pays
---	--	--

Éleveur (s) _____

Père de la portée _____

Mère de la portée _____

propriétaire(s) enregistré(s) _____

adresse du (des) propriétaire (s) _____

ville _____ prov. _____ code postal _____

Agent du propriétaire au spectacle (s'il y a lieu) _____

adresse de l'agent _____

ville _____ prov. _____ code postal _____

s.v.p veuillez expédier les pièces d'identité au propriétaire à l'agent

je certifie être le propriétaire enregistré de ce chien ou l'agent autorisé par le propriétaire dont le nom paraît plus haut et j'accepte pleine responsabilité pour toutes les déclarations apparaissant sur le présent formulaire. Si cette inscription est acceptée, je promets de me conformer aux règlements du Club Canin Canadien et tout autre règlement paraissant sur le programme préliminaire.

signature du propriétaire ou de l'agent _____ téléphone ckc545
e-mail _____